

## ANNEXE B – LOCALISATION DES CÂBLES SOUTERRAINS

---

### A. Localisation des câbles

Sur demande, Hydro One localisera, si elle est en mesure de le faire, tous les câbles souterrains secondaires et primaires et les câbles sous-marins qui lui appartiennent et qu'elle entretient, et qui sont raccordés à son réseau de distribution.

Pour faire une demande de localisation de câbles souterrains, le client peut :

- Appeler Ontario One Call au 1 800 400-2255
- Envoyer un bon de commande électronique à [www.on1call.com](http://www.on1call.com)

Pour de plus amples renseignements, consulter le site : [www.HydroOne.com](http://www.HydroOne.com).

Pour des raisons de sécurité publique, Hydro One ne localisera pas les câbles appartenant à des clients ou à d'autres parties. Il est conseillé à ces derniers de s'informer auprès des propriétaires des câbles. À la demande d'un client, Hydro One fournira, sans frais pour le client, un service de débranchement et de remise sous tension une fois par an, pendant les heures de service normales. Pour la localisation de câbles souterrains appartenant au client, le client doit consulter un fournisseur privé de services de localisation de câbles électriques ou le propriétaire des câbles.

### B. Localisation et réparation de défaillances

Hydro One localisera et réparera les défaillances survenant sur les câbles qui lui appartiennent ou qu'elle entretient, et cela sans frais pour le client, sauf quand la défaillance ou les dommages sont causés par le client ou un tiers. Dans ce cas, les coûts de réparation sont à la charge de la partie responsable.

Si des constructions, un trottoir ou des aménagements paysagers ne permettent pas l'accès aux câbles pour les réparations nécessaires, le client fournira, à ses propres frais, les ouvrages civils, les supports, la végétation et les aménagements paysagers requis du fait de la réparation ou du remplacement des câbles défaillants.